



Nous vous remercions d'avoir choisi *Réalités* pour votre toute première apparition médiatique en Tunisie. Vous êtes fraîchement nommé en tant qu'ambassadeur d'Ukraine en Tunisie. Quelle est votre impression sur la Tunisie et y a-t-il un événement ou une rencontre qui vous a marqué depuis votre prise de fonction ?

Je suis très ravi d'être en Tunisie depuis deux mois. J'ai présenté mes lettres de créance à son excellence le président de la République tunisienne. Je me réjouis de ma présence ici et j'en profite pour rencontrer pratiquement tous les jours des représentants de l'Etat tunisien mais également des citoyens pour chercher les moyens à même de développer les relations d'amitié et de coopération entre mon pays et la Tunisie.

Les relations de coopération et d'amitié entre les deux peuples tunisien et ukrainien ne cessent de se développer d'une année à l'autre. Considérez-vous que la crise sanitaire mondiale liée au nouveau coronavirus ait relativement freiné le développement de ces relations durant les 12 derniers mois ?

Les relations bilatérales entre la Tunisie et l'Ukraine sont excellentes et elles se sont rapidement développées durant ces dernières années. Du

reste, les chiffres liés aux échanges commerciaux entre les deux pays en disent long sur ce développement. Néanmoins, la crise sanitaire a freiné un peu ce développement. Ceci est dû notamment à la baisse du nombre de visites des délégations économiques et commerciales en Tunisie. La pandémie de la Covid-19 a également eu un impact direct sur la coopération sur le plan touristique. En effet, un grand nombre de touristes ukrainiens se sont vus dans l'impossibilité de visiter la Tunisie au cours de l'année dernière.

Quels sont donc, selon vous, les projets les plus urgents à envisager pour faire face aux répercussions de cette crise sur les relations bilatérales ?

Nous avons pu constater depuis ces dernières semaines une baisse significative du nombre des nouvelles contaminations au nouveau coronavirus en Tunisie mais également en Ukraine. Nous espérons que cette nette amélioration de la situation épidémiologique permettra de reprendre les activités touristiques en particulier et économiques en général le plus rapidement possible. En effet, des milliers de touristes ukrainiens comptent venir en Tunisie. Des hommes d'affaires m'ont également contacté pour me faire part de leur intention de

“
La suppression des visas permettrait de doubler le nombre de touristes ukrainiens en Tunisie.
”

Volodymyr Khomanets, Ambassadeur d'Ukraine en Tunisie

“Mon pays continuera à soutenir la Tunisie”

Les relations entre la Tunisie et l'Ukraine, établies en juin 1992, soit au lendemain de l'indépendance de cette dernière, ne cessent de se développer sur tous les plans en dépit de certaines difficultés notamment financières ayant entraîné la fermeture, en 1997, de l'ambassade de Tunisie en Ukraine, 4 ans après son ouverture. En effet, outre les efforts fournis par l'ambassade d'Ukraine en Tunisie depuis 1996 et la diplomatie tunisienne, les rencontres ayant eu lieu au cours de ces dernières années entre des responsables des deux pays et qui ont abouti à la signature de plusieurs accords de partenariat ont donné un nouvel élan aux relations bilatérales. Dans ce cadre, la Tunisie est désormais considérée comme le deuxième partenaire stratégique d'Ukraine en Afrique après l'Égypte. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays est passé de 302,2 millions de dollars en 2017 à 415 millions de dollars en 2018.

Volodymyr Khomanets, nouvel ambassadeur d'Ukraine en Tunisie —il vient à peine de présenter ses lettres de créance au président de la République, Kaïs Saïed — a choisi d'accorder sa toute première interview à Réalités pour revenir sur les perspectives des relations bilatérales sur les plans économique, politique, culturel et pour parler des futurs projets de partenariat à même de développer davantage la coopération entre les deux pays. Interview.

Entretien conduit par Hajer Ben Hassen

visiter prochainement la République tunisienne pour des raisons économiques et commerciales. Parmi les projets les plus urgents que nous souhaitons concrétiser dès l'éradication de la pandémie, la signature d'un accord de commerce préférentiel entre l'Ukraine et la République tunisienne. En effet, les deux parties se penchent actuellement sur l'examen de ce document dont la signature permettrait de revoir à la hausse le volume des échanges commerciaux. La Tunisie est actuellement considérée comme étant le deuxième importateur d'Afrique de marchandises ukrainiennes et nous espérons que la Tunisie deviendra, suite à la signature de cet accord, le tout premier importateur africain de produits ukrainiens.

Qu'en est-il de l'exportation des produits tunisiens vers l'Ukraine ? Quels sont d'après vous les produits tunisiens qui auraient plus de chance de réussir sur le marché ukrainien ?

Il existe un énorme potentiel de coopération entre les deux pays sur le plan commercial mais également dans le secteur des services. Des centaines de milliers de touristes ukrainiens visitent annuellement des pays étrangers pour des raisons touristiques. Et la Tunisie bénéficie d'une très belle image à l'échelle mondiale et fait donc partie des

destinations préférées des Ukrainiens. La Tunisie est également connue en tant que pays agricole produisant des produits que l'on ne trouve pas dans notre pays. Il s'agit à titre d'exemple des dattes et de l'huile d'olive tunisiennes très connues en Ukraine, cette dernière étant l'une des plus savoureuses huiles d'olive dans le monde. Aujourd'hui, l'Ukraine importe l'huile d'olive des pays de l'Europe du Sud tels que l'Espagne. Pourquoi ne pas l'importer de Tunisie ?

Comme vous venez de le noter, le marché ukrainien constitue un marché important pour le tourisme tunisien. Quelles sont d'après vous les mesures à entreprendre pour promouvoir davantage la Destination Tunisie en Ukraine ? Outre l'accord de 1995 entre les autorités tunisiennes et ukrainiennes portant sur la coopération dans le domaine du tourisme, y a-t-il d'autres projets de partenariat de ce genre ? De hauts responsables ukrainiens ont appelé à maintes reprises les autorités tunisiennes à la suppression des visas pour les ressortissants ukrainiens. Qu'en pensez-vous ?

En vérité, j'ai pris mes fonctions en Tunisie depuis seulement un mois, au cours duquel j'ai effectué plusieurs entretiens avec divers responsables tu-

“
Il existe un énorme potentiel de coopération entre les deux pays sur le plan commercial mais également dans le secteur des services.
”

nisiens et je profite à chaque fois de l'occasion pour évoquer ce point que je juge assez important. Effectivement, la suppression du régime des visas au profit des citoyens ukrainiens permettra sans aucun doute d'augmenter le nombre de touristes ukrainiens en Tunisie. Pendant les vacances, les Ukrainiens préfèrent généralement visiter les stations balnéaires pour profiter des plages et du soleil et la Tunisie demeure l'une des plus célèbres destinations en Ukraine. Il est vrai que les voyages en groupe sont exemptés de visas mais des milliers d'Ukrainiens habitant dans des pays européens proches (Europe du Sud) souhaitent effectuer des voyages individuels en Tunisie pendant l'été notamment, mais trouvent souvent des difficultés. Certains d'entre eux nous contactent quotidiennement à l'ambassade pour se renseigner quant aux conditions d'octroi des visas, etc. Mais, malheureusement, nous ne pouvons pas faire grand-chose, étant donné que nous respectons le choix des autorités tunisiennes. Nous souhaitons donc résoudre cette problématique et le nombre de touristes ukrainiens va certainement se multiplier. Nous souhaitons également mettre en place une ligne aérienne directe entre la Tunisie et l'Ukraine. En effet, les liaisons aériennes sont disponibles exclusivement pendant l'été pour assurer le transport des touristes, mais je suis persuadé que la Tunisie offre des produits touristiques diversifiés et constitue une destination touristique non uniquement pendant l'été mais tout au long de l'année. La Tunisie jouit d'une richesse naturelle très particulière que l'on ne trouve pas ailleurs dans des pays européens. Il s'agit à titre

d'exemple du Sahara. Votre pays est magique et toutes les personnes qui le visitent finissent toujours par y retourner, même après de longues années. Mon prédécesseur qui était charmé par la Tunisie ainsi que d'autres amis me l'ont confirmé.

La coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique s'est encore développée durant ces dernières années grâce à la signature d'un accord entre les ministères des deux pays. Avez-vous des statistiques sur le nombre des étudiants et chercheurs tunisiens en Ukraine et vice-versa ? Que reste-t-il à faire selon vous pour promouvoir davantage la coopération académique ?

Fort heureusement, l'Ukraine est considérée comme une destination incontournable pour les étudiants tunisiens comme l'est la Tunisie aux yeux des touristes ukrainiens. Effectivement, un grand nombre d'étudiants tunisiens poursuivent actuellement leurs études en Ukraine. Il y a un considérable nombre de demandes de jeunes Tunisiens qui souhaitent partir en Ukraine pour étudier et heureusement, en dépit de la Covid-19, le nombre des demandes n'a pas baissé par rapport aux années précédentes. Environ 1000 étudiants tunisiens se trouvent actuellement en Ukraine. Le niveau de l'enseignement supérieur en Ukraine ne cesse d'évoluer et les formations sont majoritairement assurées en anglais, ce qui encourage davantage les jeunes Tunisiens à partir étudier en Ukraine.

Quelles sont les disciplines les plus sollicitées par les Tunisiens ?

Outre la médecine qui demeure la discipline favorite des étudiants tunisiens en Ukraine depuis une trentaine d'années compte tenu de la qualité irrécusable de nos formations, nous avons constaté que les Tunisiens s'intéressent de plus en plus à d'autres disciplines telles que les nouvelles technologies, l'architecture, l'industrie et l'aéronautique. Ceci est dû à l'amélioration incessante de la qualité de l'enseignement dans mon pays. Depuis ma prise de fonction en Tunisie, j'ai rencontré plusieurs hauts responsables ayant été formés en Ukraine.

Nous comptons organiser une journée d'information sur l'enseignement supérieur ukrainien pendant l'été prochain, soit avant l'orientation universitaire, à laquelle des responsables d'universités ukrainiennes marqueront leur présence pour répondre à toutes les questions des étudiants tunisiens souhaitant partir étudier en Ukraine.

Y a-t-il une volonté de revoir à la hausse le nombre de bourses d'études mises à la disposition des étudiants tunisiens ?

Nous sommes persuadés que les bourses d'études augmenteront. En effet, il s'agit d'un indice assez important pour l'ambassade. Le nombre de touristes ukrainiens ne cesse d'augmenter et en contrepartie, nous souhaitons voir le nombre des étudiants tunisiens, à son tour, croître.



Volodymyr Khomanets, un lecteur assidu de Réalités



L'ambassadeur d'Ukraine, lors de l'interview accordée à notre collègue Hajer Ben Hassen

Le premier et dernier accord de jumelage entre les villes ukrainiennes et tunisiennes, signé entre Kherson et Bizerte, date de 2018. Où en est-on aujourd'hui ? Y a-t-il d'autres projets de jumelage ?

Effectivement, l'accord de jumelage signé entre Kherson et Bizerte ne cesse de porter ses fruits. Plusieurs délégations de responsables et d'hommes d'affaires échangent les visites depuis 2018 dans le cadre de ce partenariat fructueux. D'ailleurs, une délégation de la municipalité de Bizerte effectuera très prochainement une visite à Kherson. Cet accord qui s'est soldé par un succès incitera d'autres villes à signer des accords similaires. En effet, deux villes ukrainiennes ont contacté l'ambassade récemment pour prendre connaissance de la démarche à suivre pour conclure des accords de jumelage et nous veillerons à ce qu'ils soient signés au cours de cette année.

Vous avez assuré que vous veillerez durant la période à venir à intensifier les échanges des visites des délégations d'hommes d'affaires ukrainiens en Tunisie et vice-versa. Peut-on avoir plus de détails ?

Absolument ! Ce matin même, je me suis rendu au siège de la Centrale patronale où j'ai rencontré certains responsables. Nous sommes convenus d'organiser une visite d'une délégation de responsables de l'UTICA (Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat) en Ukraine durant le mois de mai prochain. D'ici là, nous espérons que la crise sanitaire s'atténuera afin de ne pas impacter négativement les activités commerciales.

Une quatrième session de la commission mixte tuniso-ukrainienne pour les affaires économiques et commerciales se tiendra également prochainement. La troisième session, faut-il le rappeler, avait

eu lieu en Tunisie en 2019 et il avait été convenu d'organiser une session tous les deux ans. De ce fait, la 4^e session aura lieu d'ici la fin de l'année courante en Ukraine. Le forum des hommes d'affaires tunisiens et ukrainiens aura également lieu en marge de cette session.

Qu'en est-il de la coopération bilatérale sur le plan militaire et de votre récente rencontre avec le ministre tunisien de la Défense nationale ?

Il existe d'énormes opportunités de coopération militaire entre l'Ukraine et la Tunisie. Nous avons adressé récemment une invitation aux autorités tunisiennes pour qu'elles prennent part aux opérations militaires blanches qui se déroulent annuellement, pendant l'été, en Ukraine en présence de délégations militaires européennes et américaines. Nous espérons voir la Tunisie adhérer à ces opérations militaires cette année. Il y a également des projets d'acquisition de matériel militaire et d'entraînement au profit de l'Armée tunisienne en Ukraine et vice-versa.

Depuis 2014, un conflit armé oppose le gouvernement ukrainien aux séparatistes des régions orientales de Donetsk et Lougansk. Quelles sont aujourd'hui les chances de sortie de crise ?

Effectivement, depuis 2014, des parties du territoire ukrainien sont occupées par un pays voisin. Nous œuvrons actuellement en coordination avec la communauté internationale à trouver des solutions pacifiques pour sortir de cette crise et ceci finira sans aucun doute par se réaliser.

Pour le mot de la fin, quel message souhaitez-vous adresser à nos lecteurs ?

Je saisis cette occasion pour présenter mes meilleurs vœux au peuple tunisien qui vient de célébrer le 10^e anniversaire de la Révolution du Jasmin. La Tunisie est un petit pays mais un grand peuple. Votre pays est très connu en Ukraine grâce à l'expérience démocratique exceptionnelle et rarissime qu'il traverse. Nous, en tant qu'Ukrainiens, nous sommes parfaitement conscients de la situation dans votre pays, étant donné que nous avons vécu la même situation au lendemain de l'indépendance. Je vous félicite donc et je souhaite la stabilité et la liberté à tout le peuple tunisien.

La liberté est un droit fondamental en démocratie et s'apparente à la condition d'exercice de tous les autres droits.

Je voudrais également réaffirmer le soutien de mon pays à la Tunisie dans son long parcours vers la démocratie. Au nom du peuple ukrainien et en mon nom personnel, je remercie l'Etat tunisien d'avoir soutenu l'affaire ukrainienne dans le cadre des Nations unies. De mon côté, je ne ménagerai aucun effort pour faciliter l'accès des marchandises ukrainiennes en Tunisie et des produits tunisiens en Ukraine. Je veillerai également à ce que le maximum de touristes ukrainiens puisse visiter votre pays et vice-versa. ■

Photos : Riadh Sahli

“
Nous, en tant qu'Ukrainiens, nous sommes parfaitement conscients de la situation dans votre pays, étant donné que nous avons vécu la même situation au lendemain de l'indépendance.
 ”